

Réunion du Conseil d'école #1

année scolaire 2023 – 2024

Jeudi 9 novembre 18h

Présentation des membres

- Tour de table : présentation + remerciements aux membres présents

Sont présents :

| | |
|---|--|
| Delphine Dezieix – enseignante Julie Chaigneau – enseignante Sandrine Passebon – ATSEM Colas Gransard – directeur Cécilia Baron – infirmière scolaire Sylvain Moreau – Conseiller St-Georges Alain Villeneuve - Maire de la Villedieu Stéphane Brosset, Lolita Aupetit, Audrey Rivault, Julie Longeville, Gwladys Tisler - représentants des parents d'élèves Maurice Pineau – Maire de St Georges Jean-Luc Duguy – Maire de Blanzay Damien Chat – Directeur adjoint du centre de loisirs et directeur périscolaire Martine Pluchon - conseillère Nuillé | Marie-Noelle Seguinou – DDEN - excusée |
|---|--|

Equipe pédagogique et périscolaire

- équipe enseignante
- atsem
- personnel d'entretien, de cantine et du périscolaire
- bénévoles de l'aide aux devoirs – en attente de conventions
- service civique – en attente de finalisation de leurs contrats de recrutement
- stagiaires de l'Education Nationale dans le cadre de leur formation initiale

Point sur la rentrée 2023 - effectifs

> Point sur les effectifs

Point sur le effectifs actuels : 3 classes : 1 mat – 2 elem

| ps | ms | gs | cp | ce1 | ce2 | cm1 | cm2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 4 | 8 | 12 | 9 | 8 | 5 | 9 | 7 |

Classe maternelle = 24 ; Classe cycle 2 = 22* ; Classe cycle 3 = 16* ; 62 élèves

Premier point sur la rentrée 2024 : + 4 arrivées en ps et – 7 départs de 6ème

| ps | ms | gs | cp | ce1 | ce2 | cm1 | cm2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 6 | 4 | 8 | 12 | 8 | 9 | 5 | 9 |

maternelle = 18 ; élémentaire = 43 ; 61 élèves

> Point financier et bilan coopérative scolaire

Solde de compte de la Coop : 1732,02 euros

L'équipe pédagogique remercie les familles ainsi que la CDC pour leurs contributions.

Actions pédagogiques à venir et projets 2023-2024

| Maternelle | Cycle 2 | Cycle 3 |
|---|--|---|
| Génération 2024 – rencontres avec des sportifs et professionnels du sport – séquence pédagogique co-animée avec un entraîneur de la FFR – actions en lien avec les JO - plantation d'une haie | | |
| - dans le cadre de la semaine du goût : travail sur le pain – fabrications de pain, goûter/dégustation et visite d'une exploitation céréalière - Intervention de l'infirmière scolaire autour sur le thème de la relaxation corporelle - Natation pour les GS - USEP première rencontre le vendredi 15 mars à Matha et seconde rencontre en juin | - dans le cadre de la semaine du goût : travail sur le pain – fabrications de pain, goûter/dégustation et visite d'une exploitation céréalière - Intervention de l'infirmière scolaire autour sur le thème de la relaxation corporelle - Natation - sortie avec nuitée la dernière semaine de mai à organiser - USEP | - dans le cadre de la semaine du goût : travail sur le pain – fabrications de pain, goûter/dégustation et visite d'une exploitation céréalière - Interventions de l'infirmière scolaire autour de l'hygiène, la puberté et de l'éducation à la sexualité - Natation - sortie avec nuitée la dernière semaine de mai à organiser - USEP - projet avec la psychologue scolaire autour du vivre ensemble - liaison école-collège : actions à définir |
| Mardi 19 décembre : spectacle « le voyage de Lulu » à Aulnay Venue du Père Noël et goûter de l'APE le vendredi 22 décembre Fête de l'école : mardi 2 juillet ? Réunions du Conseil d'école : n°2 jeudis 15 février 2024 et n°3 20 juin 2024. | | |

Matériel et sécurité

> Exercices et sécurité

Comme chaque année, cinq exercices seront réalisés.

Un retard a été pris sur les exercices PPMS car nous avons prévu de le faire la semaine de l'attentat d'Arras. Conformément aux instructions ministérielles, un temps a été pris pour évoquer l'incident avec les élèves et répondre à leurs interrogations. Des discussions se sont tenues dans les classes d'élémentaire. Les élèves et leurs enseignants ont pointé l'importance de la sécurité à l'école et les conduites à tenir.

Les enfants sont maintenant bien habitués et conscients des problématiques de sécurité et tout se déroule sereinement.

Plan Vigipirate : proposition d'installation d'une sonnerie avec récepteurs (dans le hall et salle de motricité) – proposition de fermeture de l'école le matin et l'après-midi – installation d'une lumière au-dessus de la porte de la salle de motricité.

Rappel : toute personne inconnue des équipes de l'école et devant récupérer un élève à la sortie doit avoir été mentionnée au préalable par les responsables de l'élève via la fiche de Contacts ou le cahier de liaison.

> Hygiène et organisation sanitaire

Pour tous les élèves de l'école, un lavage des mains est effectué avant et après chaque récréation ou déplacement. Un nettoyage scrupuleux des classes est effectuée chaque matin – idem pour les sanitaires. Les classes sont aérées avant la classe le matin et dans la journée.

Nous recommandons aux parents d'élèves d'être vigilants quant aux symptômes de leurs enfants notamment en cette période automnale/hivernale.

Les parents sont invités à prévenir impérativement l'école de l'absence de leur enfant par téléphone ou par email.

> Travaux réalisés pendant les vacances d'été et depuis la rentrée

| | |
|--|--------------------------------------|
| Montage de meubles avec bacs | Changement de néons |
| Plomberie (pression des robinets) | Fixation d'un tableau en classe |
| Nettoyage des carreaux | Remplacement d'une plaque de plafond |
| Fenêtre du local entretien réparée | Balayage de la cour maternelle et |
| Remplacement de la serrure du portail | débouchage du caniveau |
| Enlèvement du matériel informatique ancien | |

L'équipe enseignante tient à remercier les équipes techniques de la CDC et les personnels de la mairie de St Georges pour leur réactivité et leur professionnalisme. Leur action à l'école profite grandement au élèves.

> Demandes et dotations à venir

Projet Notre Ecole Faisons La Ensemble – en attente de validation : financements divers via le Fonds d'Innovation Pédagogique avec une participation confirmée de 1000 euros de la CDC pour l'achat de grands meubles de rangement.

Sécurisation de l'établissement en lien avec le dispositif Vigipirate – à discuter avec les services de la CDC.

> Point sur les fournitures scolaires

Cette année et dans le cadre de nos classes ouvertes, l'école fournit l'intégralité des stylos feutres, crayons, ardoises... Nous sollicitons les parents d'élèves afin de rappeler à leurs enfants l'importance de prendre soin des fournitures qui leur sont confiées.

Vie de l'école

> Projet NEFLE et CARDIE

Projet d'innovation pédagogique mené dans le cadre des projets NEFLE et CARDIE dans nos trois classes. Il vise la réussite de tous nos élèves via un parcours individualisé dans les disciplines fondamentales avec un découpage des apprentissages en brevets de compétences.

Le dispositif a été mis en place dès le début de l'année scolaire avec quelques aménagements. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, il est complètement efficient.

> Engagement et vie associative

Nous rappelons l'importance de l'action de l'association de parents d'élèves. Elle a permis de financer de nombreux projets jusqu'à maintenant.

Le conseil remercie sincèrement l'équipe et ses bénévoles. Leur investissement est cette année particulièrement un soutien immense à notre projet d'innovation pédagogique.

Importance de l'engagement des parents : l'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs. Elle rappelle l'importance de l'engagement des parents auprès de l'école. Notamment pour la natation scolaire. Nous invitons dès à présent les parents désireux de nous accompagner de se rapprocher du directeur pour les informations relatives à l'agrément.

Rappel : mise en place d'une obligation d'agrément pour les parents accompagnateurs des sorties « vélo ». Ces agréments sont gérés par le conseiller pédagogique EPS de l'inspection.

> Climat scolaire et lutte contre le harcèlement

Depuis la rentrée, encadrement du temps de pause méridienne par les animateurs du service périscolaire (Damien et Océane) afin d'apaiser ce temps parfois problématique.

Programme PHARE : un protocole de prévention du harcèlement à destination des écoles

Le harcèlement a une définition bien précise et il convient de manier le terme avec sérieux. Une situation de harcèlement pour être caractérisée doit rassembler trois critères : l'intentionnalité – la répétition – la relation d'emprise.

Il s'appuie sur la méthode de préoccupation partagée ou MPP. C'est une approche non-punitive du harcèlement scolaire. Elle consiste notamment à rencontrer individuellement les élèves harceleurs afin de les aider à comprendre les conséquences de leurs actes et à trouver des solutions pour y remédier.

Une équipe de bien-être est constituée au sein de l'établissement – ici les trois enseignants. C'est Madame Dezieix qui reçoit les élèves intimidants et c'est Monsieur Gransard – Directeur qui reçoit les élèves intimidés.

Cette méthode met en œuvre plusieurs étapes. Outre l'accueil de la parole de l'élève intimidé et sa mise en sûreté, l'équipe établit une relation de confiance avec les élèves harceleurs. Elle les interroge sur la situation de harcèlement. Elle les aide à prendre conscience des conséquences de leurs actes. Elle les invite à proposer des solutions pour y remédier. Enfin, elle suit les élèves dans la mise en œuvre des solutions proposées.

Le programme PHARE bien qu'initialement prévu pour les cas de harcèlement scolaire est souvent mis en œuvre dès les premiers signes de mal être ou de conflit même latents. Il permet d'entourer à la fois l'auteur, très souvent en souffrance lui même, et la victime. Toute l'équipe pédagogique en lien étroit avec la psychologue scolaire est mobilisée et fait preuve d'une vigilance accrue. Un dialogue est engagé avec les élèves et leurs familles.

La méthode de préoccupation partagée présente plusieurs avantages. Elle est non-punitive, ce qui permet aux élèves harceleurs de ne pas se sentir stigmatisés tout en leur permettant de prendre conscience des conséquences de leurs actes et de développer leur empathie. De ce fait, elle permet de trouver des solutions durables au harcèlement.

Ces solutions sont de plusieurs ordres :

- La réaffirmation et le renforcement des règles de vivre ensemble avec la classe et en lien avec les familles : claires, justes et systématiques.
- L'impulsion d'une dynamique de groupe afin de réguler les comportements inadaptés avec les ateliers collectifs, les messages clairs, la communication non violente.
- La mise en place d'une écoute, d'un soutien et d'une orientation si nécessaire vers des partenaires de l'école (équipe ressource, psychologue scolaire, médecine scolaire).
- La mise en place de mesures spécifiques (signalement) dans le cadre d'un danger imminent
- L'évaluation systématique du suivi post événement pour s'assurer de sa bonne résolution.

> Aide aux devoirs

Accompagnement des élèves après la classe en lien avec les services de la CDC et des bénévoles.

L'aide aux devoirs se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16h15 à 16h45. Les APC encadrés par les professeurs se déroulent en parallèle.

L'association des deux dispositifs permet d'accueillir et d'accompagner un nombre non négligeable d'élèves.

Le dispositif d'aide aux devoirs n'a pour le moment pas débuté car nous sommes toujours en attente des conventions de la CDC.

> Association lire et faire lire : interventions sur le temps périscolaire et dans la classe maternelle

Point sur le règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté pour l'année scolaire en cours.

Modalités d'élection des représentants de Parents d'Elèves

La possibilité de recourir à un vote par voie informatique pour les futures élections est proposé. Il faudra en définir les modalités à la prochaine réunion du Conseil.

Questions diverses

Représentant de parents d'élèves au sujet du compte rendu de conseil d'école :

« Il est accessible sur le site mais en discutant avec plusieurs parents d'élèves, à chaque fois il s'avère qu'ils ne sont pas au courant (ou qu'ils ont oublié peut-être) qu'il existe un compte rendu. Serait-il donc possible qu'un mot soit mis dans le cahier pour chaque CE pour que les parents sachent où trouver le compte rendu ou qu'il soit directement communiqué, selon ce qui est le moins contraignant pour vous ? »

Réponse de Colas GRANSARD – Directeur :

« Le compte rendu de la réunion du Conseil d'école est envoyé à toutes les personnes invitées à la réunion : enseignants, élus, représentants de parents d'élèves, services scolaire et technique de la CDC, personnels de l'école, RASED, infirmière scolaire, DDEN, APE et Inspection de l'Education Nationale.

*Il est également déposé sur le site internet de l'école dans la rubrique **Informations > réunions du Conseil d'école**. Un rappel sera diffusé dans les cahiers de liaison. Les représentants de parents d'élèves sont invités, dans le cadre de leur fonction, à favoriser la bonne diffusion des échanges tenus lors de la réunion. Un exemplaire pourra être également mis à l'affichage dans le hall de l'école ».*

Représentant de parents d'élèves au sujet du bien être des élèves :

« Des comportements inappropriés d'un élève en particulier sont rapportés et des parents remontent des inquiétudes et ont besoin d'être rassurés.

Je crois savoir que beaucoup d'efforts sont mis en place dans l'école surtout dans la classe de troisième cycle pour tenir une cohésion de groupe et des règles de vie commune dans la bienveillance. Nous en remercions énormément l'équipe enseignante.

Je ne sais pas si le conseil d'école est le lieu pour évoquer ce problème mais peut être pourriez expliquer ce qui est mis en place lors de ce type de situation et s'il y a une prise en charge particulière ?

Nous savons que l'ensemble du collectif est affecté par cette situation et nous avons bien conscience que tout n'est pas de votre ressort ».

Réponse de Colas GRANSARD – Directeur :

« Bien que la réunion du Conseil ne soit pas la lieu pour évoquer la situation d'un élève en particulier je tiens à rassurer l'ensemble des parents quant à notre détermination à faire du climat scolaire notre priorité.

A ce titre, dès la rentrée, un travail hebdomadaire a été engagé, à notre demande, auprès des élèves de CE2, CM1, CM2 autour du vivre ensemble. Il est construit en lien et avec les interventions Madame Materna, psychologue scolaire. Ce travail est également mis en pratique entre élèves avec l'utilisation des messages clairs et la communication non violente. En parallèle, toute situation concernant des élèves en particulier est réfléchi et travaillée avec les familles et l'ensemble de l'équipe éducative en s'appuyant si besoin sur le programme PHARE ».

Représentant de parents d'élèves au sujet de l'aide aux devoirs :

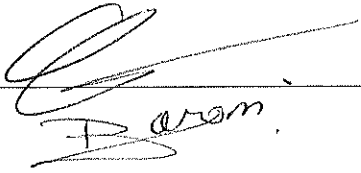
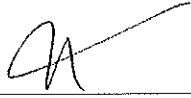
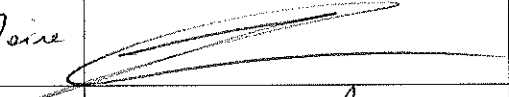
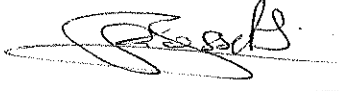
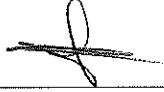
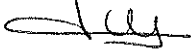
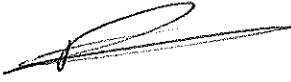
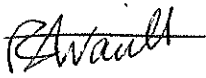



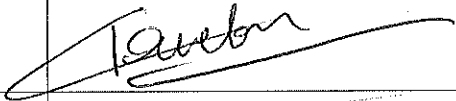

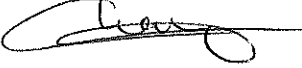

« Les parents peuvent-ils demander à inscrire leur enfant à l'aide aux devoirs ? »

Réponse de Colas GRANSARD – Directeur :

« Oui, c'est possible. Cet accueil dépend du nombre de places disponibles ».

*La réunion du Conseil s'achève à 19h15
Compte rendu rédigé le 15 novembre 2023*

*Colas Gransard – Directeur
Julie Chaigneau – Enseignante*

| Nom et prénom | Qualité | Signature |
|---------------------------------|---------------------------------------|---|
| Gransard Eolas BARON Cécilia | Directeur Infirmière Scolaire |  |
| MOREAU Sylvain | CONSEILLER ST GEORGES |  |
| VILLENEUVE Alain | La Ville dieu Noire |  |
| BROSSET Stéphane | Parent d'élève |  |
| AUPETIT Léila | Parent d'élève |  |
| LONGEVILLE Julie | Parent d'élève |  |
| PIVREAU Maurice | Maire de St Georges de Longuepière |  |
| RIVAUT Audrey | Parent d'élève |  |
| DUGOY Julie | Maire BLANZAY/M |  |
| TISER Gwendys | Parent d'élève |  |
| CHAT Damien | Directeur PÉRISCO |  |
| PASSEBON Sandrine | ATSEM |  |
| DEZIEUX Delphine | Enseignante |  |
| CHAIGNEAU Julie | Enseignante |  |
| PLUCHON Marlène | Maire de Nuaille Adyler |  |
| | | |
| | | |